



Annexes sanitaires : Gestion et traitement des déchets

La collecte et le traitement des déchets sur le territoire de Grand Chambéry

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion des déchets est assurée par Grand Chambéry pour les 38 communes du territoire. L'intercommunalité prend en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères ainsi que la construction et le fonctionnement des équipements structurants pour l'élimination des déchets.

Ses compétences vont donc de la collecte des déchets des ménages et des professionnels, à la sensibilisation des usagers pour la réduction et le tri de leur déchet en passant par la valorisation et le recyclage des déchets.

Les données présentées ci-dessous proviennent du rapport d'activité 2017 de la gestion des déchets du territoire.

A. COLLECTE DES DECHETS

Trois modes de collecte sont recensés sur le territoire.

1. La collecte en porte à porte

Elle comprend :

- Les points de regroupement des bacs roulants dédiés à une ou un ensemble de rues ou à un habitat collectif
- Les bacs individuels vidés au cas par cas par les véhicules de collecte
- Les déchets en sacs ramassés par les agents de collecte (très minoritaire et en cours de suppression)

La collecte en porte à porte s'effectue 6 jours par semaine et représente 2/3 des tonnages d'ordures ménagères et de collecte sélective, le tiers restant étant en apport volontaire.

2. La collecte en point d'apport volontaire

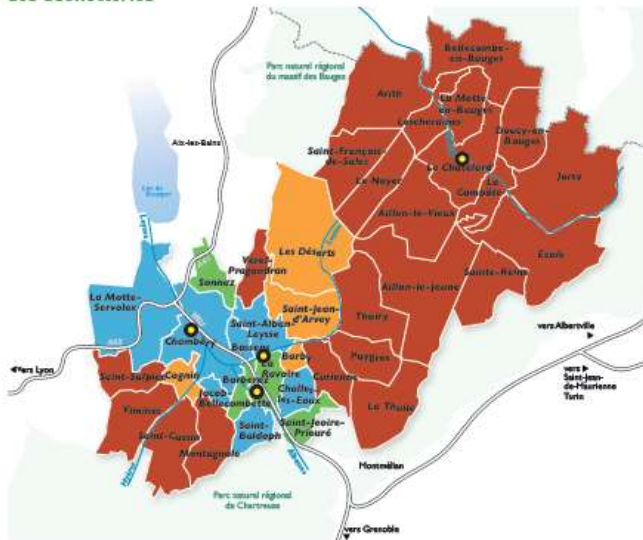
Les conteneurs de grands volumes sont de type, aériens ou semi-enterrés. En 2017, ils ont permis la collecte de 35% des déchets du tri et de 28% des ordures ménagères.

3. Les déchetteries

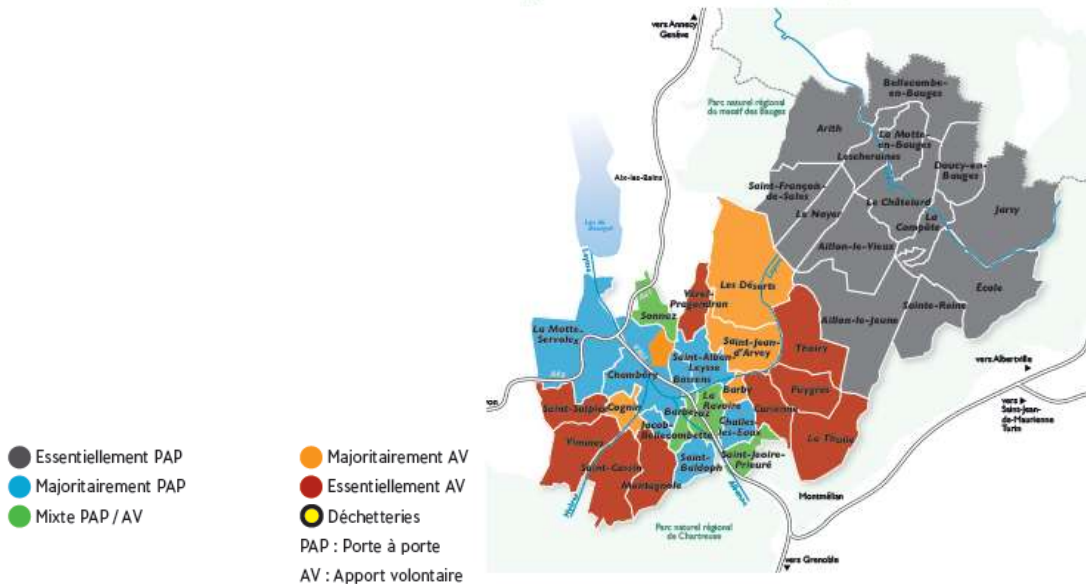
Quatre déchetteries gratuites et ouvertes jusqu'à 7j/7 sont à disposition des usagers du territoire, à Bissy, Saint-Alban en Lysse, La Ravoire et Le Chatelard. La gestion des déchetteries est confiée en prestation à des entreprises : Trialp, Trigénium et Nantet-Sita. Un réseau de 6 déchetteries réservées aux professionnels s'est structuré sur le bassin Chambéry-Aix-les-Bains. Ainsi, les trois déchetteries du bassin chambérien présentées auparavant sont strictement dédiées aux particuliers. La déchetterie du Chatelard continue quant à elle d'accueillir les professionnels, elle a par ailleurs été mise aux normes en 2017 afin de sécuriser le site et d'améliorer ses performances en termes de circulation et accueil du public ainsi que dépôts et signalétiques.

En plus des dispositifs de compostage individuels et collectifs mis à disposition des particuliers, une plateforme de compostage de végétaux est implantée à Chambéry, elle traite les déchets verts des déchetteries, services communaux et professionnels. Sa capacité est de 16 600 T/an et le produit final est un compost normalisé utilisable sur les cultures, à la place d'engrais de synthèse.

Les types de collecte pour les emballages et papiers et la localisation des déchetteries



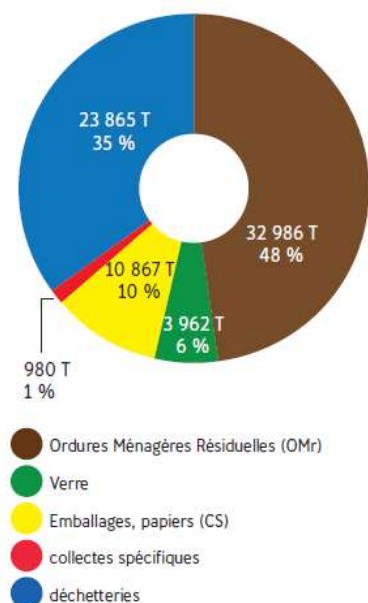
Les types de collecte des ordures ménagères



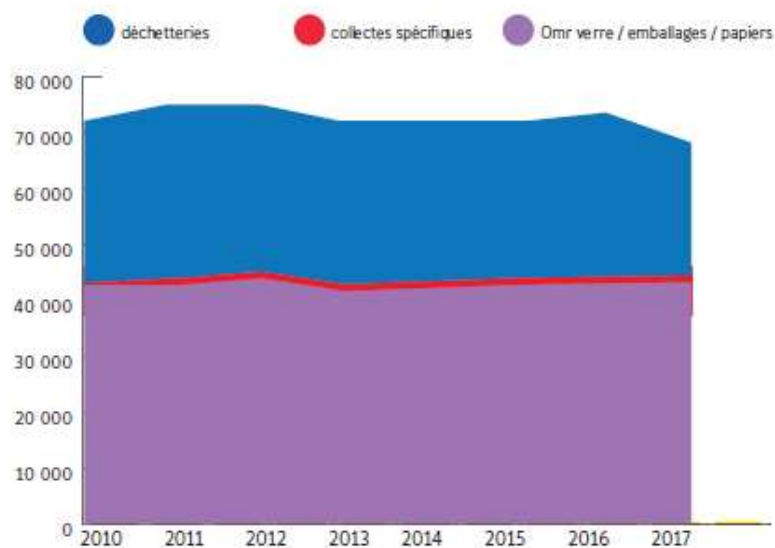
Une fois collectés, les déchets sont transportés jusqu'aux équipements de traitement, permettant le tri des déchets en vue de leur valorisation matière (recyclage), organique (compostage) ou énergétique (incinération).

4. Résultats de l'exercice 2017

Nature des déchets collectés



L'évolution des tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés par l'agglomération



Evolution des tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés par l'agglomération

				quantités en tonnes			
				2016	2017	évolution n/n-1	
Ordures Ménagères et assimilées (OMA)	OMr et CS (dont verre)	Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)		32 320	32 986	2,1 %	
		Verre		3 843	3 962	3,1 %	
		Emballages, papiers (CS)		7 190	6 905	-4,0 %	
		CS et verre		11 033	10 867	0,0 %	
		OMr et CS (dont verre)		43 353	43 853	1,2 %	
	collectes spécifiques	végétaux en porte à porte		412	428	3,8 %	
		Collecte des Cartons des Artisans-commerçants		251	242	-3,7 %	
		Collecte des Déchets d'Activités de Soins		2	0	0,0 %	
		Collecte des Déchets Textiles en Av		305	311	2,0 %	
		collectes spécifiques		970	980	1,1 %	
	OMA		44 323	44 833	1,2 %		
	Ordures Ménagères et assimilées (DMA)	Ordures Ménagères et assimilées (OMA)	tout venant incinérable		5 061	3 881	-23,3 %
			cartons		1 647	1 115	-32,3 %
			métaux		399	397	-0,6 %
			gravats		5 758	4 854	-15,7 %
plâtre				751	552	-26,5 %	
meubles				1 755	1 701	-3,1 %	
végétaux				7 656	6 540	-14,6 %	
bois				4 375	3 138	-28,3 %	
D3E				1 070	978	-8,6 %	
autres dangereux				370	397	7,4 %	
autres non dangereux				295	312	5,7 %	
déchetteries				29 137	23 865	-18,1 %	
Total DMA				73 460	68 697	-6,5 %	

Les ratios de collecte des déchets en kg/hab

		ratios en kg/habitant					
		2016	2017	évolution n/n-1	comparaison régionale (2016)		
population SINOE		134 882	134 968				
déchets ménagers et assimilés (DMA)	Ordures Ménagères et assimilées (OMA)	Om et CS (dont verre)	Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)	240	244	2,0 %	233
			Verre	28	29	3,0 %	
			Emballages, papiers (CS)	53	51	-4,0 %	
			CS et verre	82	81	-1,6 %	83
			Om et CS (dont verre)	321	325	1,1 %	316
		collectes spécifiques	végétaux en porte à porte	3	3	3,7 %	
			Collecte des Cartons des Artisans-commerçants	2	2	-3,7 %	
			Collecte des Déchets Textiles en Av	2	2	1,9 %	
			collectes spécifiques	7	7	1,0 %	
			OMA	329	332	1,1 %	
	déchets des déchetteries	tout venant incinérable	38	29	-23,4 %		
		cartons	12	8	-32,4 %		
		métaux	3	3	-0,7 %		
		gravats	43	36	-15,7 %		
		plâtre	6	4	-26,5 %		
		meublier	13	13	-3,2 %		
		végétaux	57	48	-14,6 %		
		bois	32	23	-28,3 %		
		D3E	8	7	-8,6 %		
		autres dangereux	3	3	7,3 %		
autres non dangereux	2	2	5,6 %				
déchetteries	216	177	-18,1 %	230			
Total DMA	545	509	-6,5 %	545			

B. TRAITEMENT DES DECHETS

1. Les sites de traitement

Le centre de tri accueille les déchets provenant de la collecte sélective ainsi que les cartons des commerçants. Les différents matériaux qui en résultent sont ensuite conditionnés en balles dirigées vers les usines de recyclages.

L'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD) dispose de trois lignes d'incinération. Les gaz brûlants émis sont refroidis dans les chaudières, l'énergie récupérée en vapeur d'eau sous pression est ensuite valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

Ces deux sites sont gérés par Savoie déchets.

En 2017, près de 97% des déchets ménagers et assimilés collectés sont traités sous forme d'une valorisation, seulement 3% des déchets sont enfouis en centre de stockage. Ainsi, la performance de valorisation des déchets se situe à un excellent niveau.

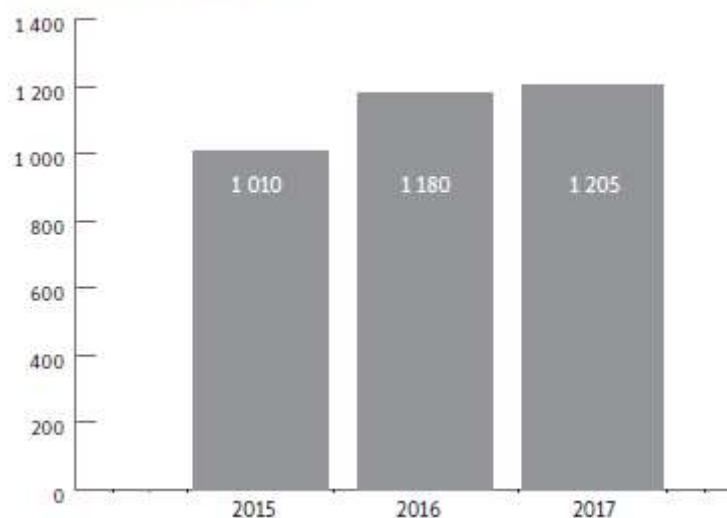
L'évolution des tonnages traités

	2016		2017		évolution n/n-1 tonnages
	tonnages	taux	tonnages	taux	
Valorisation matière	2 5151	34 %	22 726	33 %	-10 %
Valorisation organique	8 068	11 %	6 968	10 %	-14 %
Incinération avec récupération d'énergie	37 383	51 %	36 578	53 %	-2 %
Stockage	2 859	4 %	2 424	4 %	-15 %

2. Le refus de tri

Le refus de tri est en constante augmentation sur le territoire de Grand Chambéry et ce malgré les actions de sensibilisation menées par l'agglomération. En 2017, le refus de tri est estimé à 9kg/hab/an.

L'évolution des refus de tri



C. BILAN RESSOURCE BESOIN

L'agglomération cherche à réduire l'impact environnemental et sanitaire de la gestion des déchets à travers son exploitation quotidienne :

- Entretien du parc de véhicule pour réduire l'impact des déplacements
- Conteneurisation en constante évolution pour mieux organiser la collecte
- Réduction des déchets à la source par la poursuite des initiatives citoyennes
- Maintien de la plateforme de compostage pour les apports d'intrants agricoles

- Dépollution de l'ancienne déchetterie de Chambéry-le-Haut, potentiellement remobilisable pour d'autres projets

Aux vues des actions menées envers les particuliers mais aussi envers les professionnels ainsi que de la politique globale portée par l'agglomération vis-à-vis de la valorisation des déchets, le développement du territoire sera compatible avec les dispositifs de collecte et de traitement des déchets organisés et implantés sur le territoire.

Une vigilance peut être portée pour les coûts et dépenses du service, en effet, si le refus de tri continue d'augmenter dans les années à venir, en lien avec les nouveaux habitants accueillis, cela pourra impacter le budget du service et son fonctionnement. De même, des équipements supplémentaires pourraient être rendus nécessaires pour assurer la gestion des déchets produits par les nouveaux habitants.

Grand Chambéry
106, allée des blachères
73026 Chambéry cedex
tél. 04 79 96 86 00
fax 04 79 96 86 01

